



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Brazzaville, le 15 avril 2021

Signature d'un partenariat entre la République du Congo et l'ONG Noé pour la gestion du Parc National de Conkouati Douli

Le 13 avril 2021, la Ministre de l'Economie Forestière du Congo, Madame Rosalie Matondo, et le Président de Noé, Arnaud Greth, ont signé à Brazzaville un accord de partenariat pour confier la gestion du Parc National de Conkouati-Douli à l'ONG française pour une durée de 20 ans. Après le Niger, un accord de partenariat de ce type est le deuxième mis en œuvre par Noé.

Un joyau de la biodiversité congolaise

Le Parc National de Conkouati Douli (PNCD), d'une superficie de **5.000 km²**, est situé au sud-ouest du Congo, à la confluence de la forêt équatoriale et de l'océan Atlantique. Cette mosaïque de milieux forestiers, marins, d'eau douce (rivières et lagunes), et de savanes, fait de cette aire protégée la plus riche en biodiversité du Congo. La grande faune emblématique d'Afrique Centrale y est présente : **l'éléphant** de forêt, le **gorille** d'Afrique de l'Ouest, le **chimpanzé**, le **léopard**, le sitatunga, etc. Les forêts d'altitude du Mayombe, sont, de plus, un refuge d'endémisme pour la flore. La grande lagune de Conkouati et son embouchure, site Ramsar (« zone humide d'importance internationale » - Convention de Ramsar), bordée de mangroves, accueillent également **l'hippopotame** et le **lamantin**. C'est une zone majeure de frayère et de nursery pour de nombreux poissons, y inclut des espèces marines telles que les **raies** et **requins**. Les grandes plages du parc abritent un site de ponte pour les **tortues marines**. Dans la partie océanique du parc, couvrant 25 % de sa superficie, plusieurs espèces de cétacés, dont le dauphin à bosse et la baleine à bosse, y trouvent refuge.

En plus de son **potentiel touristique** majeur, ce parc national joue aussi un rôle socio-économique important pour le Congo. D'une part, son littoral assure le renouvellement des **stocks de poissons**, permettant le développement d'une filière de pêche artisanale. D'autre part, la grande diversité de ces écosystèmes forestiers fournit de nombreux **services écologiques**.

« Vu les différents écosystèmes et les nombreuses espèces menacées du Parc National de Conkouati Douli, la sauvegarde de ce joyau de la biodiversité est un enjeu national et international majeur ! » Arnaud Greth, Président de Noé

Parcs de Noé, un modèle de gestion pertinent des Aires Protégées

Pour mettre en place des solutions basées sur la nature afin de limiter la dégradation de la biodiversité et le changement climatique, un réseau d'aires protégées bien gérées sur le long terme est indispensable. Malheureusement, beaucoup de ces espaces sauvages sont peu ou mal gérés, et manquent de financements.

Autorités nationales, bailleurs de fonds et ONG ont donc développé des partenariats public-privé pour une gestion sur le long terme de certains espaces protégés. Dans ces modèles, les gouvernements restent responsables des cadres législatifs et des objectifs nationaux, mais s'appuient sur les ONG partenaires pour assumer la responsabilité de la gestion de toutes les opérations quotidiennes et de la planification des activités des aires protégées. C'est le cas de ce partenariat !

Un partenariat innovant et opérationnel sur le terrain

L'objectif est de protéger ce patrimoine naturel, et de l'intégrer au développement socio-économique de la région, contribuant ainsi au maintien de la biodiversité, et améliorant la durabilité de l'exploitation des ressources, au bénéfice des communautés locales et des générations futures. L'accord de partenariat signé entre le Ministère des Eaux et Forêts et Noé, d'une durée de 20 ans, précise les rôles et responsabilités de chacun, confiant la gestion opérationnelle du PNCD à Noé et définissant le cadre de gouvernance, dans une logique de résultats.

« La décision de signer le présent accord de partenariat traduit la volonté soutenue du gouvernement de la République du Congo de consolider, renforcer sa politique de conservation et la valorisation de la biodiversité »

Madame Rosalie Matondo, Ministre de l'Économie Forestière du Congo

Noé va développer les **infrastructures et équipements**, organiser la **surveillance** du parc, restaurer les **populations animales**, coordonner la **recherche** et le **suivi scientifique**, mettre en place des **activités génératrices de revenus** et des **filières naturelles**, au profit des communautés locales, favoriser le **tourisme durable**. L'Agence Française de Développement soutient la phase de démarrage du projet.



CONTACT PRESSE

Valentine CAFFÈ – 06 89 08 05 03 - vcaff@noe.org - www.noe.org